

Réf: Dossier 286642

Avis de constitution

SOCIETE « NAMI TRANSPORT »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE ABOBO, QUARTIER
PK18 AGRIPAC, LOT 4163, ILOT 445, Lot 4163, Ilot 445

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 14 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NAMI TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT, LOCATION ET VENTE DE VEHICULES, COMMERCE GENERAL, PRESTATIONS DIVERSES ET TOUTES ACTIVITES CONNEXES A CET OBJET SOCIAL.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE ABOBO, QUARTIER
PK18 AGRIPAC, LOT 4163, ILOT 445, Lot 4163, Ilot 445

Dirigeant(s) Mme KARAMOKO NAMIGNAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01593 du 21/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10223/GTCA/RC/2024 du 21/02/2024

